DROIT DE LA FAMILLE

Indivision : gérer les biens, négocier la sortie amiable et conduire le partage

L'indivision naît d'une succession d'un divorce ou d'un achat en commun et dure souvent plus longtemps que prévu. Un indivisaire occupe le bien sans contrepartie, un autre refuse toute vente, les charges s'accumulent et les comptes entre coïndivisaires ne sont jamais tenus. Les relations se dégradent bien avant que la question juridique ne soit posée. Cette journée traite la gestion puis la sortie. Le participant revoit les règles de gestion et les majorités requises, établit les comptes d'indivision, prépare une convention ou une cession de droits indivis puis maîtrise le déroulement du partage judiciaire et les incidents qui le retardent.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 159 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Notaires et collaborateurs de notaire avocats juristes et gestionnaires de patrimoine traitant des dossiers d'indivision.

PRÉREQUIS
Pratique du droit patrimonial de la famille

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Déterminer les règles de gestion applicables selon l'acte envisagé
- Établir les comptes entre indivisaires et chiffrer l'indemnité d'occupation
- Rédiger une convention d'indivision adaptée à la situation des parties
- Conduire une cession de droits indivis en respectant les droits des coïndivisaires
- Mener une procédure de partage judiciaire et traiter ses incidents

03 Programme détaillé

M1 Gestion de l'indivision

- Décider à plusieurs sur un même bien
- Origine de l'indivision et droits de chaque indivisaire
- Actes de gestion courante et actes les plus graves
- Règles de majorité et recours à l'autorisation judiciaire
- Désignation d'un mandataire et traitement des urgences
- Cas pratique : Les participants qualifient une série d'actes et déterminent la majorité requise pour chacun.

M2 Comptes et sortie amiable

- Chiffrer avant de négocier
- Indemnité d'occupation et jouissance privative
- Dépenses de conservation et dépenses d'amélioration
- Créances et dettes entre indivisaires
- Convention d'indivision et organisation de sa durée
- Cession de droits indivis et droits des autres indivisaires
- Atelier : Chaque groupe établit les comptes d'indivision d'un dossier chiffré puis propose une répartition.

M3 Partage judiciaire

- Débloquer par le juge
- Assignation en partage et rôle du notaire commis
- Attribution préférentielle et composition des lots
- Licitation du bien et conséquences pour les parties
- Incidents contestations et durée de la procédure
- Mise en situation : Le groupe conduit un dossier bloqué depuis l'assignation jusqu'au projet d'état liquidatif.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 159 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr